



COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

PROCÈS-VERBAL

58^e SÉANCE TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2008, À 17 H

Maison du citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25 rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Luc Angers, président, conseiller district des Promenades (n^o 11)
M. Frank Thérien, membre, conseiller district d'Aylmer (n^o 1)
M. Claude Charette, citoyen
M. Serge Forget, citoyen
M^{me} Iza Godbout, secteur communautaire
M. Marc-André Laurin, secteur paragouvernemental
M. Robert Tremblay, secteur privé

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des commissions et comités

Personnes-ressources

M. David Leclerc, responsable de la section de l'habitation
M^{me} Marie-Claude Martel, dir. du Module de l'urbanisme et du développement durable
M. Réjean Martineau, chef de division de l'habitation et du développement urbain
M. Gaétan Rodrigue, chargé de projets à l'habitation

Autre

M. Pierre Bélanger, économiste

ABSENCES :

Membres

M. Joseph De Sylva, vice-président, conseiller district du Versant (n^o 12)
M. Daniel Burns, secteur privé
M. Mario Courchesne, secteur paragouvernemental
M^{me} Joscelyne Levesque, citoyenne
M^{me} Kristin Marinacci, citoyenne

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h.

DISTRIBUTION : Aux membres de la CPH, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 58^e SÉANCE TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2008

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2008
7. Rapport d'étape de l'étude sur le marché de l'habitation à Gatineau présentée par M. Pierre Bélanger
8. Bilan règlement 508-2007 sur la salubrité des logements
9. Soirées-conférences
10. Projet Unies-Vers-Toît : Demande d'ajustement financière
11. Ville mandataire
12. Questions diverses
13. Période de questions des citoyennes et citoyens
14. Levée de la séance

3. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance aura lieu le 4 février 2009.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2008

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2008 est approuvé.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2008

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2008 est signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2008

Quelques informations sont transmises, entre autres, sur :

- La demande formulée par la Ville de Gatineau pour devenir Ville mandataire de la SHQ;
- Le 30, rue Montpetit;
- Le lancement du programme « Rénovation Québec phase V »;
- La confirmation du financement par l'Office des personnes handicapées du Québec au projet présenté par l'organisme « Entre Deux-Roues »;
- L'état d'avancement du plan d'aménagement du cœur du Plateau.

On souligne l'importance de diffuser, auprès de la population en général, le plan d'aménagement du cœur du Plateau. On mentionne également que le projet de la rue Nadon a été accepté par le conseil municipal lors de la séance de novembre dernier.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 58^e SÉANCE TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2008

Enfin, le président de la CPH profite de l'occasion pour remercier madame Marie-Claude Martel pour son implication et M. David Leclerc pour sa participation lors de la soirée d'information des citoyens tenue dans le district électoral des Promenades.

7. Rapport d'étape de l'étude sur le marché de l'habitation à Gatineau présentée par M. Pierre Bélanger

Arrivée de M. Robert Tremblay.

On rappelle brièvement la nature du mandat qui a été accordé à M. Pierre Bélanger, économiste, afin de revoir le document statistique qui avait été préparé, dans le cadre de la préparation de la politique d'habitation.

M. Pierre Bélanger, présente un résumé du rapport sur les perspectives du marché résidentiel et villages urbains en insistant, entre autres, sur les éléments suivants :

- L'évolution démographique et les mises en chantiers des principaux centres urbains du Québec;
- Les mises en chantier par territoire de la Ville de Gatineau et par région métropolitaine de recensement de Gatineau et d'Ottawa;
- Les volumes annuels de mises en chantiers 2001 à 2008 selon le type de bâtiment;
- Les migrations nettes inter-secteurs;
- Le niveau de satisfaction face au lieu de résidence;
- L'évolution des conditions d'accessibilité financière à l'habitation;

Arrivée de M. Réjean Martineau.

- L'importance des ménages de 50 ans et plus d'ici 2021;
- Les volumes annuels de mises en chantier 2008 à 2021;
- Le potentiel foncier de développement résidentiel, à l'été 2008.

On mentionne qu'il faudrait ajouter une stratégie de développement à la politique d'habitation. On souligne que la croissance en évolution et la démographie également en évolution justifient amplement l'ajout d'une telle stratégie de développement pour la Ville de Gatineau.

On explique que les prochaines étapes seront de finaliser le rapport (fin janvier 2009), de le déposer au conseil municipal et de définir un plan de communication en vue de la diffusion du rapport auprès des constructeurs et de la population en générale.

8. Bilan règlement 508-2007 sur la salubrité des logements

On rappelle les principaux éléments du rapport d'analyse présentant un bilan de l'application du règlement relatif à la salubrité et à l'entretien des habitations, des logements et des chambres en insistant, entre autres, sur le nombre de plaintes reçues (397), le nombre de plaintes fermées ou classées (305) et le nombre de plaintes en traitement (92) dont 5 inscrites à la cour.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 58^e SÉANCE TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2008

On mentionne également que quelques erreurs de transcription se sont glissées dans le tableau présentant les plaintes par village urbain. Ainsi, il faut lire 24 % au lieu de 7 % à la ligne Centre-ville, 9 % au lieu de 2 % à la ligne Lac-des-Fées, 11 % au lieu de 37 % à la ligne Mont-Bleu, 2 % au lieu de 1 % à la ligne Hautes-Plaines et 3 % au lieu de 2 % à la ligne Du Parc.

On suggère que le conseil municipal fasse des représentations auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais afin que les professionnels de la santé de cette agence puissent intervenir au moment où un logement est jugé impropre à l'habitation lorsqu'il constitue une menace ou un danger pour la santé des occupants.

9. Soirées-conférences

On souligne que la section de l'habitation du Service de l'urbanisme et du développement durable est à planifier l'organisation et la tenue de conférences en 2009 sur certains thèmes reliés à l'habitation et l'urbanisme. On donne quelques exemples comme la « densité », « la mixité sociale », « les projets d'habitations novateurs », « l'efficacité énergétique ».

On pense tenir une première conférence au printemps 2009 et une seconde à l'automne 2009 (après l'élection municipale). On suggère d'associer à ces conférences le Cegep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais.

On propose de passer à l'article 11 et de traiter le sujet inscrit à l'article 10 après l'article 13.

11. Ville mandataire

On souligne que la SHQ a transmis à la Ville de Gatineau les documents relatifs à l'obtention du statut de « Ville mandataire ». On mentionne également que la SHQ devrait, d'ici peu, confirmer le nombre d'unités d'habitation qui sera garanti.

Enfin, on espère qu'une résolution sera adoptée lors de la séance du conseil municipal de janvier 2009.

12. Questions diverses

À la suite d'une question, on explique que des commentaires ont été formulés à la SHQ relativement au traitement des dossiers et des rôles respectifs de la SHQ et de la Ville d'ici à ce que le statut de « Ville mandataire » soit accordé à la Ville de Gatineau.

13. Période de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne ne s'est présentée.

Retour à l'article 10.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 58^e SÉANCE TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2008

10. Projet Unies-Vers-Toît : Demande d'ajustement financière

Madame Iza Godbout déclare son potentiel conflit d'intérêts sur la demande d'ajustement financière formulée par Unies-Vers-Toît et mentionne qu'elle ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur ce dossier. Elle quitte la séance.

On résume la problématique relative à la réalisation du projet de construction de logement social formulé par Les Habitations Unies-Vers-Toît.

R-CPH-2008-12-03 / 10

Que cette commission recommande au conseil d'augmenter la subvention municipale au projet « Les Habitations Unies-Vers-Toit » d'un montant de 90 000 \$ pour une contribution totale de 770 000 \$.

ADOPTÉE

14. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h.